



Association Départementale des Chasseurs de Petit Gibier de l'Allier

Bulletin information n°28

Juin 2026- Juillet 2026



Siège social : Fontys 03600 Hyds

Secrétariat : 5 place de la Chaume 03420 Marcillat-en-Combrailles

Mail : adcpq03@orange.fr

Le mot du Président



Chers Amis,

La période estivale qui précède la saison de chasse n'est pas de tout repos pour les chasseurs.

La fauche des prés qui vient de se terminer et celle des récoltes qui, elle-aussi, est avancée pour cause de sécheresse, nous ont encore questionné sur la capacité de notre monde moderne à respecter et à entretenir la biodiversité.

Si la reproduction des faisans et des perdreaux semble avoir été globalement satisfaisante cette année, force est de constater que ces beaux résultats sont en grande partie atténués par l'évolution des pratiques agricoles. Machines agricoles encore plus importantes, barre de coupe toujours plus larges, travail de nuit et vitesse des engins. La productivité agricole s'améliore, mais la machine à broyer la biodiversité est en route. Des solutions existent pour améliorer la situation et l'UNCPG à laquelle nous appartenons y travaille activement, avec le concours des agriculteurs motivés, et il y en a tout de même !

Si les pratiques agricoles ne suffisaient pas à nous préoccuper, voici qu'un imbroglio juridique incompréhensible vient couronner le tout en suspendant la régulation de la plupart des ESOD depuis le 1^{er} juillet 2026. Espérons qu'une solution constructive sera trouvée rapidement sur fond de loi d'urgence agricole et de démission avortée de Monique Barbut.

La chasse nous mobilise toute l'année 365/365 ! Mais profitez tout de même de cette période estivale pour vous reposer et préparer la prochaine saison.

Je vous souhaite un très bel été.

Votre Président

Pour sauver la perdrix, il faut changer d'échelle ! »

INTERVIEW PARU DANS NOS CHASSES EN JUIN 2026 par Benjamin BASSET

**François Omnès et
Thierry Paulhac**



**François OMNÈS chef du service Mobilisation
d'acteurs de la ruralité, en charge de
l'accompagnement à la transition écologique des
secteurs agricole et forestier et des relations avec les
chasseurs et les pêcheurs à l'OFB**

Nos Chasses — *Nous le savons, le petit gibier dans sa globalité et notamment la perdrix grise, a bien du mal à relever le bout du bec. Quelles sont selon vous les principales raisons de ce triste constat ?*

François Omnès — L'évolution de l'agriculture depuis près de 70 ans a façonné des paysages qui malheureusement ne sont pas toujours compatibles avec la biodiversité en général et la petite faune sauvage en particulier. Spécialisation des productions, agrandissement des parcelles, disparition des éléments fixes du paysage, utilisation de produits phytopharmaceutiques, précocité des récoltes, pratiques d'entretien et de récolte impactantes,... Autant de facteurs qui expliquent en grande partie la situation actuelle. Au-delà de la perte d'habitat, par exemple la perte de sites de reproduction potentiels ou la perte d'abri pour les jeunes, cette évolution de l'agriculture impacte fortement les chaînes alimentaires. Les insectes se font moins nombreux, même si quelques ravageurs restent abondants, au grand dam des agriculteurs eux-mêmes. Ces insectes constituent la base de l'alimentation des poussins et sont indispensables à leur survie. L'absence de flore sauvage est également néfaste aux très nombreux pollinisateurs qui contribuent activement à la production agricole. Sans ressources tout au long de l'année trouvées dans les bords de champs, les haies, les prairies naturelles, les cultures de légumineuses, ces pollinisateurs ne peuvent être présents pour polliniser les cultures qui en ont besoin comme par exemple le tournesol. L'évolution du climat est un facteur aggravant important. Comme vous le savez le succès reproducteur de la perdrix grise est directement impacté par les conditions météorologiques du printemps. Il en est de même pour de très nombreuses espèces d'oiseaux, à des degrés variables. Or cette météo est de plus en plus irrégulière. Froid ou chaleurs extrêmes, orages et pluies diluviennes ou sécheresse, sur les 10 dernières années pas une année sans que la perdrix grise ne souffre des aléas climatiques. Les problématiques sanitaires peuvent aussi être identifiées comme un moteur potentiel du déclin de la petite faune. C'est une évidence malheureusement depuis longtemps pour le Lapin. C'en est une aussi maintenant pour le Lièvre. Il est loin le temps des comptages à 1 lièvre à l'hectare ! Pour les oiseaux les choses sont moins évidentes sauf en cas d'épidémies violentes où les mortalités sont fortes et groupées (influenza aviaire en particulier). L'impact de certains produits phytopharmaceutiques a été fort par le passé, notamment pour les traitements de semences, mais aujourd'hui les pratiques et

les substances autorisées ont évolué et le problème tend à disparaître. Le parasitisme est souvent suspecté de fragiliser les poules couveuses et les poussins, sans que des preuves irréfutables puissent être avancées.

Nos Chasses — *Sur le terrain, de nombreux gestionnaires disent que les rapaces «tapent » fort dans les perdrix. C'est exagéré ou cela correspond bien à la réalité ?*

François Omnès — La prédation par les rapaces, mais aussi par les chats domestiques, les renards et les mustélidés est évidemment un facteur significatif dans la fragilisation des populations de petit gibier. C'est d'autant plus vrai quand les effectifs de petit gibier sont faibles, car chaque individu compte. Mais il est essentiel de comprendre que l'impact de la prédation est plus fort dans des paysages très simplifiés et avec une biodiversité peu abondante. Il est très facile pour un busard ou un renard de repérer le seul couple de perdreaux à des dizaines d'hectares à la ronde lorsque le terrain est uniforme et nu. Des études ont ainsi montré que l'implantation de haies isolées au milieu de plaines ouvertes renforçait le phénomène de piège écologique et qu'au final, le bilan pour le petit gibier pouvait s'avérer négatif. Dans le cadre d'opérations de repeuplement ou de renforcement de populations, la réduction des populations des prédateurs régulables est un facteur de réussite très largement documenté. Mais cette régulation est loin de se suffire à elle-même. Elle doit venir en complément d'aménagements de l'espace, de modifications des pratiques agricoles et de l'application d'une gestion adaptée. Sans quoi elle ne sert à rien. Un cautère sur une jambe de bois.

Nos Chasses — *Certains s'accordent à dire que le système de gestion actuel ne suffit plus. Êtes-vous d'accord avec cela ?*

François Omnès — Les dispositions mises en place pour assurer des prélèvements durables des populations de petit gibier comme la perdrix grise, le faisan commun ou le lièvre ont montré leur efficacité, en permettant d'adapter ces prélèvements à des paramètres objectifs de dynamique des populations. On peut le résumer simplement : on doit préserver le capital et ne prélever qu'une partie des dividendes pour espérer préserver et développer les populations. La réalité actuelle ne remet pas en question les formules d'hier. Elles restent vraies. Mais avec un succès reproducteur insuffisant pour assurer le maintien numérique des populations et une survie des adultes en baisse, même sans prélèvements à la chasse, les effectifs ne peuvent que reculer. Donc le modèle de gestion reste pertinent, mais le monde a changé. Il faut donc en faire plus pour sauver la Perdrix.

Nos Chasses — *Comment expliquez-vous que malgré bien des efforts, certains territoires gérés et aménagés n'arrivent que ponctuellement à faire remonter ou maintenir leur population de perdrix ?*

François Omnès — Ces territoires gérés et aménagés sont comme des oasis au milieu du désert. Ils démontrent qu'il est possible d'inverser la tendance au prix d'efforts très importants mais leurs bons résultats sont absorbés par les territoires vides environnants. En plus ils ont tendance à concentrer l'attention des prédateurs. Prenons l'exemple d'un territoire de plaine bien aménagé et riche en perdrix. Au printemps, les couples se dispersent pour trouver leur site de nidification. Certains restent sur le territoire, d'autres en sortent. Sur le territoire géré et aménagé, grâce à la diversité d'habitats, à l'abondance de nourriture pour la perdrix, ses poussins et ses prédateurs, les couvées arrivent plus à terme et les volées sont plus fournies. À l'extérieur, les couples sont soumis plus fortement à la prédation, les ressources

alimentaires sont moins importantes, la survie des poussins est moins bonne et très peu d'oiseaux reviennent sur leur territoire d'origine l'hiver suivant. À l'occasion d'une mauvaise année de reproduction, ce phénomène d'érosion peut prendre des proportions impressionnantes et les populations diminuer de plus de 50 % en quelques mois seulement. Pour infléchir cette situation, seules des actions de grande échelle et impliquant tous les agriculteurs doivent être envisagées.

Nos Chasses — *D'accord, donc quand vous parlez d'une gestion globale à grande échelle, cela se traduit comment ? Sur combien d'hectares ?*

François Omnès — Assurément, si on parle de surface, il faut envisager de travailler sur des territoires de plusieurs milliers d'hectares, un peu dans l'esprit des projets qui sont portés à l'échelle des bassins versants pour l'amélioration de la qualité de l'eau ou la réduction des risques d'inondation et de coulées de boues. Mais rien de nouveau. De longue date nous recommandons de travailler à l'échelle de Groupement d'Intérêt Cynégétique ou de Groupement d'intérêt Agricole, Sylvicole et Cynégétique. Par contre, ce qui doit changer, c'est l'intensité des changements agricoles nécessaires sur ces grands territoires. Il n'est plus question de viser quelques % du territoire en jachère faune sauvage ou en couvert d'interculture diversifié et quelques centaines de mètres de haies plantées. On a vu que ces actions ne suffisent malheureusement plus aujourd'hui. À ce stade il est nécessaire de reconcevoir les paysages agricoles ainsi que les modes de production pour permettre d'y restaurer la biodiversité. Et en même temps d'y créer une agriculture plus résiliente au changement climatique, moins sensible aux aléas économiques, mobilisant plus la biodiversité comme alliée de la production grâce par exemple aux pollinisateurs sauvages et aux auxiliaires de cultures, moins dépendante aux intrants (en particulier aux engrais chimiques, aux phytos et au pétrole), tout aussi productive, qualitative et rémunératrice

Nos Chasses — *Cela semble extrêmement ambitieux ! Les agriculteurs vont-ils accepter de participer à ce genre de démarche ?*

François Omnès — Vous avez raison de poser cette question. Le contexte économique et commercial très difficile que connaissent les agriculteurs est un frein majeur à toute démarche de changement. Les agriculteurs ne peuvent pas se permettre de prendre des risques techniques ou financiers. La vie de leur famille et de leur entreprise en dépend. En plus, nombreux sont les agriculteurs qui n'ont finalement que peu de marges de manœuvre pour décider ou non de laisser une place pour la biodiversité sur leur ferme. Il y a la réglementation PAC. Mais ils sont aussi liés par des contrats à des firmes qui exigent d'eux de respecter des cahiers des charges qui définissent les pratiques à mettre en œuvre en matière d'engrais, de phytosanitaires, d'irrigation ou d'entretien des bords de champs. Ces pratiques peuvent s'avérer néfastes à la petite faune, mais ils n'ont pas le choix. D'où notre idée de ne pas limiter le partenariat aux seuls agriculteurs (et à leurs représentants comme les chambres d'agriculture), mais d'associer l'ensemble des acteurs des filières agricoles présents sur le territoire, comme les coopératives, les entreprises agroalimentaires, les industries qui valorisent les matières premières agricoles (comme le textile ou la cosmétique). Ces acteurs économiques sont de plus en plus nombreux à identifier les impacts de leurs activités sur l'environnement au sens large et à mettre en place des politiques pour les réduire. C'est surtout vrai avec le bilan carbone et l'utilisation de la ressource en eau. La société les regarde avec attention et juge avec sévérité ceux qui ne s'engagent pas. Nous devons réussir à faire monter en importance le sujet biodiversité pour que leurs plans d'action couvrent également ce sujet. Et au travers de la biodiversité, la perdrix grise évidemment. C'est ce que

mon équipe à l'OFB fait en développant un centre de ressources agroécologie destiné en priorité aux acteurs économiques des filières agricoles et aux organismes qui les accompagnent comme les bureaux d'études, les associations, les instituts techniques... et les fédérations des chasseurs. L'objectif est de mettre à leur disposition tous les outils dont ils pourraient avoir besoin, et de partager toutes les expériences inspirantes. Cela doit les aider à imaginer de nouveaux projets permettant de transformer les paysages et les pratiques à grande échelle et durablement.

Nos Chasses — *On s'attendrait à ce que ce soit la PAC qui encourage ce type de projet. Et accessoirement qu'elle les finance n'est-ce pas ?*

François Omnès — En effet, cela pourrait être un vecteur important pour encourager le lancement de ces initiatives. Mais il faut garder à l'esprit que la PAC a été conçue d'abord comme un outil qui doit garantir aux agriculteurs un revenu décent tout en garantissant une production et une alimentation saine et abordable pour tous nos concitoyens. Ce n'est donc pas forcément le levier le plus adapté. Nous pensons qu'il serait plus intéressant d'inclure dans les financements destinés aux acteurs économiques en particulier pour soutenir l'innovation la possibilité de mettre en place ces démarches de transition agroécologique à l'échelle des filières, depuis les agriculteurs jusqu'aux consommateurs. Plus généralement, il est aussi possible d'envisager que ces démarches soient financées directement par les marchés ou par des gains de marge tout au long de la chaîne de valeur. Plus de biodiversité, c'est potentiellement moins de charges d'engrais et de phytos et une meilleure marge à la parcelle même si la production est moins importante. Il est aussi envisageable que les banques et les assurances s'intéressent aux systèmes de production les plus résilients aux aléas climatiques et économiques, et qu'ils adoptent des pratiques tarifaires avantageuses les concernant. Enfin, certaines évolutions requièrent des politiques nouvelles. Par exemple, pour assurer la réorganisation des paysages agricoles avec des parcelles mieux dimensionnées (longues et étroites), des infrastructures agroécologiques (haies, bords de champs, chemins, mares,...) en quantité suffisantes, un mélange de cultures et de pâturage, la relance des aménagements fonciers agricoles, forestiers et environnementaux est indispensable mais en changeant complètement de logique d'intervention. Le départ en retraite sans repreneur de près de 30 % des agriculteurs dans les 20 ans qui viennent est d'ailleurs une opportunité à ne pas manquer. Si rien n'est fait à cette occasion, et qu'au contraire une nouvelle étape d'agrandissement des parcellaires est engagée, ce sera certainement le coup de grâce pour la petite faune.

Nos Chasses — *Je vous laisse le mot de la fin. Quel(s) message(s) aimeriez-vous transmettre à nos lecteurs ?*

François Omnès — Je voudrais terminer sur une note positive. Depuis quelques mois, nous avons des échanges très positifs et intéressants avec certains grands acteurs des filières agricoles. Ils souhaitent renforcer leur implication en faveur de la biodiversité. Leurs élus, le plus souvent agriculteurs eux-mêmes et quelquefois chasseurs, partagent les constats alarmants que nous pouvons faire. Je pense que nous allons réussir à faire bouger les choses et à proposer un autre avenir pour la petite faune de nos campagnes et plus globalement pour la biodiversité agricole. Avec des effets positifs pour l'agriculture elle-même et pour le reste de la société, notamment pour la protection de la ressource en eau. Cela prendra certainement du temps, beaucoup d'efforts sur le terrain et dans les bureaux parisiens. Mais c'est possible, et nous allons le faire! »

Grande plaine agricole : la FDC21 encourage à recréer des refuges pour le petit gibier

EXTRAITS ARTICLE PARU DANS CHASSONS.COM EN MAI 2026 par Arnaud VALMONT

Dans les grandes plaines agricoles, quelques dizaines de mètres peuvent parfois suffire à changer profondément les choses pour la faune sauvage. C'est précisément l'objectif de l'opération lancée par la Fédération Départementale des Chasseurs de Côte-d'Or. Avec ses « îlots de biodiversité », la FDC21 propose gratuitement aux propriétaires et exploitants volontaires d'implanter de véritables micro-habitats favorables au petit gibier et à la biodiversité ordinaire. Le principe est simple : la fédération fournit 50 plants de haies avec protections et tuteurs, une jachère mellifère de 500 m² et, si le terrain s'y prête, un petit point d'eau. Les bénéficiaires assurent ensuite la plantation avec l'accompagnement technique de la fédération. Derrière cette action concrète se cache une ambition bien plus large qui est celle de recréer progressivement un maillage écologique dans des secteurs agricoles souvent très ouverts et pauvres en zones refuges.

Des micro-habitats qui peuvent tout changer

Dans certaines plaines céréalières, les animaux disposent de moins en moins de couverts permanents pour se protéger, se nourrir ou se reproduire. Quelques mètres de haies, une bande mellifère ou un simple point d'eau deviennent alors essentiels pour la survie de nombreuses espèces. Ces aménagements profitent directement au petit gibier de plaine comme les faisans, perdrix ou lièvres, mais également aux insectes pollinisateurs, aux oiseaux et à toute la petite faune sauvage. Les jachères offrent nourriture et abris tandis que les haies servent de zones de déplacement sécurisées et de protection face aux intempéries ou aux périodes de fortes chaleurs. La FDC21 insiste d'ailleurs sur cette logique de "corridors écologiques". L'idée n'est pas seulement de créer des refuges isolés mais de reconnecter progressivement les habitats entre eux afin de redonner de la continuité aux territoires agricoles.

Une action concrète portée par les chasseurs

Cette opération illustre aussi le rôle des chasseurs dans l'aménagement des territoires ruraux. Financés dans le cadre de l'écocontribution avec le soutien de l'Office Français de la Biodiversité, ces projets permettent d'agir directement sur le terrain avec des résultats visibles. Les haies implantées présentent également des intérêts agronomiques. Elles participent à limiter l'érosion des sols, favorisent la rétention d'eau et accueillent de nombreux auxiliaires utiles aux cultures. Le petit point d'eau proposé dans certains projets peut lui aussi devenir rapidement un lieu de vie précieux pour la faune locale en période de fortes chaleurs. La fédération demande en contrepartie un engagement sur la durée afin que ces aménagements puissent réellement produire leurs effets. Les haies sont notamment destinées à rester implantées pendant plusieurs années pour constituer de véritables structures durables dans le paysage.

Déjà plusieurs dizaines d'îlots implantés en Côte-d'Or

L'opération ne relève plus du simple projet expérimental. Selon la FDC21, plusieurs dizaines d'îlots de biodiversité ont déjà été implantés sur le département grâce à des partenariats avec des propriétaires fonciers et des exploitants agricoles. À grande échelle, la multiplication de ces petits aménagements pourrait avoir un impact considérable sur la biodiversité des plaines agricoles. Là où les habitats naturels ont progressivement disparu, le retour de quelques haies, bandes mellifères et points d'eau peut recréer des conditions favorables au retour du vivant. Avec cette initiative, la Fédération des chasseurs de Côte-d'Or démontre qu'une action simple, concrète et reproductible peut devenir un véritable outil de reconquête pour le petit gibier et la biodiversité ordinaire sur tout le territoire.

Nids et Œufs (Tous les indices pour les identifier)

Alouette des champs	
Nid <i>Construit au niveau du sol, à l'abri d'une plante herbacée, par la femelle seule en principe ; coupe sommaire peu profonde, garnie de fines herbes, éventuellement de crin, avec parfois un pourtour externe de petits cailloux</i> Œuf <i>Ovale piriforme ; 23,8 x 17,1 mm ; gris, fauve ou verdâtre, fortement tacheté de brun ou olive sur toute la surface. Ponte de 3 à 5 œufs ; Incubation de 11 à 14 jours par la femelle seule</i> Poussins <i>Semi-nidicoles quittent le nid à 9-10 jours, sans savoir voler ; à la naissance, duvet fauve, long et dru et intérieur du bec jaune avec 3 taches linguales noires disposées en triangle, et des commissures blanches ; nourris surtout d'insectes (es graines aussi) par les deux adultes pendant trois semaines.</i> Période de reproduction <i>Pontes de fin mars à fin juillet (2 par an, rarement 3)</i> D'APRES LA NATURE A LA LOUPE (CHASSEUR FRANÇAIS)	

Evénements et Dates à retenir -Agenda



19-22 mars 2027 à Mantes-la-Jolie 41600 : Salon de la chasse et de la Faune Sauvage

7-8-9 mai 2027 à Maillane 13910 : Salon Sudtraditions

29 mai 2027 : à Lyon 69000 : Assemblée générale de l'UNCPG

11-13 juin 2027 à La Motte Beuvron 41600 : Game Fair

10-11 juillet 2027 à Cayeux-sur-Mer 80410 : Salon des migrants

Les recettes conseillées à nos adhérents

Lièvre au chocolat



Ingrédients :

- 1 lièvre en morceaux
- 1 l de vin rouge
- 1 carotte
- 1 branche de céleri
- 1 blanc de poireau
- 2 oignons
- un peu de farine
- 3 carrés de chocolat
- Sel & poivre

Préparation :

1° Deux jours à l'avance, mettez le lièvre à mariner dans le vin et ajouter la garniture coupée en petits morceaux (carotte, céleri, poireaux et 1 oignon)
 2° Egouttez les morceaux de lièvre et faites les revenir dans une cocotte avec un peu d'huile
 3° Ajoutez un oignon émincé, laissez dorer
 4° Saupoudrez de farine puis assaisonnez
 5° Mouillez avec la marinade et cuisez à feux doux pendant 1h30
 6° Au moment de servir, ajoutez le chocolat dans la cocotte, remuez pour faire fondre
 7° Rectifiez l'assaisonnement et servez avec une purée de pommes de terre

	Défendons la chasse	
<i>Artémis déesse de la chasse chez les Grecs</i>		<i>Diane déesse de la chasse chez les Romains</i>

Face aux attaques permanentes dont la chasse fait l'objet, l'association a décidé de publier dans chaque bulletin un article ou une interview ou une tribune défendant la chasse qui aura été publié ou diffusé dans les différents media.

Sécurité à la chasse : record historique

ARTICLE de NATHAN CAUQUIL PARU DANS LE PETIT BLEU LE 11 JUILLET 2026

En publiant son bilan annuel, l'OFB annonce un record historique avec seulement quatre accidents mortels à la chasse, mais les auto-accidents restent dans le viseur

L'Office français de la biodiversité a publié, ce jeudi 9 juillet, les chiffres concernant les accidents à la chasse lors de la saison 2025-2026. Ces derniers témoignent les efforts fait de la part de l'instance ainsi que des chasseurs avec des chiffres qui diminuent notamment celui du nombre de morts historiquement bas.

La sécurité à la chasse continue de progresser en France. Dans son bilan de l'accidentologie pour la saison 2025-2026, l'Office français de la biodiversité (OFB) fait état d'un nombre d'accidents mortels historiquement bas. Si le nombre total d'accidents reste stable, l'établissement public souligne toutefois que les auto-accidents demeurent un enjeu majeur et rappelle l'importance du respect des règles de sécurité sur le terrain.

Quatre accidents mortels, un niveau jamais atteint

Au cours de la saison 2025-2026, l'OFB a recensé 92 accidents de chasse, un chiffre comparable à celui observé depuis six ans, où le nombre d'accidents oscille entre 80 et 100 par saison. Sur les vingt dernières années, la tendance reste néanmoins très favorable avec une baisse de 49 % du nombre total d'accidents par rapport à 2006. L'élément marquant de ce bilan est le nombre d'accidents mortels. Quatre décès ont été enregistrés cette saison, soit le niveau le plus faible jamais constaté depuis la mise en place du suivi national. Deux sont survenus lors de chasses au grand gibier et deux lors de chasses au petit gibier. Pour Mathieu Lefèvre, ministre délégué chargé de la Transition écologique, cette évolution est le résultat des efforts engagés depuis plusieurs années. Il salue le travail des agents de l'OFB sur le terrain ainsi que l'implication des chasseurs dans le respect des règles de sécurité, tout en souhaitant que cette dynamique se poursuive.

Autre indicateur en baisse : les accidents impliquant des non-chasseurs. Dix personnes ont été victimes d'un accident corporel cette saison, contre seize l'année précédente. Parmi elles, quatre ont été grièvement blessées et six plus légèrement.

Les auto-accidents au cœur des préoccupations

Si les chiffres globaux sont encourageants, l'OFB insiste sur un phénomène qui prend de plus en plus de place : les auto-accidents, qui représentent désormais 39 % de l'ensemble des accidents. Surtout, trois des quatre accidents mortels de cette saison relèvent de cette catégorie. Pour l'instance de l'état, ces drames rappellent l'importance d'une manipulation irréprochable des armes, que ce soit pendant l'action de chasse, lors des déplacements ou au moment de ranger son arme.

Concernant les accidents impliquant un tiers, l'OFB rappelle que les chasses au grand gibier concentrent 66 % de l'accidentologie. La principale cause identifiée reste le non-respect de l'angle des 30 degrés, à l'origine de 32 % des accidents impliquant une autre personne.

Lu pour vous

Cette rubrique veut attirer l'attention de nos adhérents sur des articles parus dans des revues de chasse et portant sur le petit gibier



<i>Connaissance de la chasse N°603 :</i> • <i>La fine approche du ragondin</i> <i>Connaissance de la chasse N°604 :</i> • <i>Interdiction de la grenaille de plomb</i> • <i>Lièvre : tableaux, dégâts et assurances</i> <i>Chasse Nature juin 2026</i> • <i>Perdrix : sauver l'espèce ou décourager ceux qui la protègent ?</i> • <i>Le secret magnétique du renard</i> • <i>Sem'au vol : les nouveaux couverts d'interculture</i> <i>Nos chasses N°801</i> • <i>Pour sauver la perdrix il faut changer d'échelle</i> • <i>Président de la FDC16</i> <i>Nos chasses N°802</i> • <i>Nos fédérations ont du talent</i> • <i>Les lapins et la FDC 59</i> <i>Journal des piègeurs N°142</i> • <i>Le piège MAROQ</i>	<i>Chasseur français N°1553</i> • <i>Incendies : renaissance des territoires</i> • <i>Haro sur le lapin dans l'Hérault</i> • <i>La fin des éleveurs occasionnels</i> • <i>Repeupler en perdrix rouges</i> • <i>La chassz à l'espère</i> <i>Revue Nationale de la Chasse N°946</i> • <i>Faisan vénéré : un merveilleux gibier</i> • <i>Pomérols : un bastion de la perdrix rouge</i> <i>Revue Nationale de la Chasse N°947</i> • <i>Ces chasses d'été qui font rêver</i> • <i>Bécassine : premier revers pour la LPO</i> • <i>Grand tétras vosgien</i> • <i>Lectures d'ailes</i> • <i>ACC Ennezat</i> • <i>Ragondin : fléau des zones humides</i> <i>Chiens courants N°123</i> • <i>Chasse du lièvre en montagne</i> <i>Planète chasse N°96</i> • <i>La prédation mécanique</i> • <i>L'irrigation cet autre fléau</i> • <i>Les points d'eau</i> • <i>Translocation du grand tétras</i>
--	---

Site départemental des chasseurs de petit gibier « Allier Bourbonnais »



Tout savoir sur le petit gibier

L'U.N.C.P.G. vous invite à consulter son site

<https://petitgibierdefrance.fr/>



Vous voulez adhérer ou faire adhérer des amis

demandez des bulletins d'adhésion à Contact : adcpg03@orange.fr

